

CREDESCENCE & PLINTHE

La **crédence** est la zone du mur qui se situe au-dessus du plan de travail, jusque sous les éléments hauts lorsqu'il y en a. Ce mur doit être protégé notamment au droit de la plaque de cuisson et de l'évier.

La tendance n'est plus à recouvrir toute la **crédence** mais à poser une **plinthe** qui vient finir l'angle entre le plan de travail et le mur. La hauteur minimale de la **plinthe** est de 6cm. On parle alors de « tour d'éponge », pour nettoyer facilement le plan de travail sans toucher le mur.

Les **plinthes** de QUARTZ-POUR-TOUS ont une épaisseur de 2cm, car elles remplissent aussi la fonction de masquer le jeu entre le mur et le plan de travail lorsque la position de celui-ci est définitivement réglée. Ce jeu absorbe aussi le manque de rectitude des murs.

Il est souvent supérieur à l'épaisseur du carrelage envisagé en **crédence**. Dès lors, ce carrelage se pose au-dessus de la **plinthe**. Une **plinthe** de hauteur minimale est donc indispensable.

Au-delà, des hauteurs de **plinthe** de 10, 15, 20 ou 25cm sont possibles.

Derrière la cuisson, la protection du mur s'appelle **fond de hotte**. D'une largeur un peu supérieure à la plaque de cuisson, elle s'inscrit dans une discontinuité de la **plinthe**, et monte jusqu'à la hotte : 56cm pour une plaque électrique, 70cm pour une plaque gaz

Une protection plus haute que la **plinthe** derrière l'évier n'est pas indispensable car il est moins proche du mur de **crédence**. Pour un bon compromis, protection et esthétique, préférer une **plinthe** de hauteur 15cm sur toute la périmétrie du plan de travail en contact avec les murs ou un élément colonne (frigo ou four) sur les extrémités, et un **fond de hotte** derrière la cuisson.